

LA LETTRE DE



L'AFPEN

JUILLET
2024-2

SOMMAIRE

EDITORIAL

ACTUALITÉ

VIE INTERNATIONALE

Éditorial

Congrès de Bologne

Interview Véronique

Le Mézec

Zoom sur Jean-Claude

Guillemard

DÉONTOLOGIE

Le projet

Communiqué du

CERéDéPSY

VIE ASSOCIATIVE/DIVERS

Représentations de

L'AFPEN

La revue de juin

Congrès d'Épinal 2024

Circulaire de rentrée

Webinaire

Érasmus



LE MOT DU PRÉSIDENT

Entre Fractures et Humanité

Au moment où j'écris ces lignes les résultats du second tour des législatives ne sont pas connus. La dissolution de l'assemblée nationale a entraîné le pays dans une période d'incertitudes et de fortes tensions sociales. L'injustice, la misère, l'amertume, la peur sont des moteurs puissants de rejets de l'autre, du phénomène de bouc émissaire. Commence t'on à avoir peur de son voisin au risque de ne plus se comprendre?

Les valeurs humanistes et d'altruisme qui sont au cœur de notre profession de psychologue devraient nous servir de boussoles dans les semaines à venir. Quel projet pour l'École déjà bien affaiblie, nous qui sommes à son chevet, prenant soin des enfants et des adultes qui y sont accueillis ? Les projets de programme de certains font craindre le pire, avec des propositions fortement inégalitaires. Que va devenir notre profession, déjà bien attaquée dans son unicité par certains qui voudraient voir le titre unique disparaître ou qui voudraient créer un ordre, pour mieux museler les pratiques, sous prétexte d'une profession en mal de reconnaissance ?

L'exercice du psychologue va à l'encontre d'orientations discriminatoires. Notre code de déontologie et nos missions s'inscrivent dans la lutte contre toute inégalité, pour une école et une société donnant la place à chacun dans sa spécificité. Utopique parfois, mais cette direction est une obligation morale que nous devons avoir.

Quels que soient les résultats à ces élections, et quel que soit le gouvernement qui en sortira, l'AFPEN poursuivra ses idéaux et prendra à cœur de promouvoir l'importance de la place de la psychologie au service des personnes et en particulier des enfants, au service de leur bon développement dans toutes ses dimensions, pour une société plus juste et respectueuse de chaque être humain, quelle que soit sa couleur de peau, quelle que soit sa religion, quelle que soit son orientation sexuelle.

Je vous laisse découvrir cette nouvelle lettre de l'AFPEN avec une partie consacrée à l'international, raison de plus pour nous sentir appartenir à une communauté au-delà des frontières.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter un été ressourçant et des congés bien mérités.

Laurent Chazelas, président de l'AFPEN

ACTUALITES

PROJET DE LOI PORTANT SUR LA CREATION D'UN ORDRE DES PSYCHOLOGUES

Un groupe de 24 députés Renaissance portent un projet de création d'un ordre pour les psychologues. Ils ont l'appui des médecins, et d'une association nouvelle, l'ACOPSY, qui regroupe des psychologues et des étudiants de M2. Ce projet paraît très normatif et prescriptif. Il est inspiré d'un modèle québécois et la place des sanctions y est très importante. Le CERÉDéPSY pointe l'absence de concertations et demande l'ouverture de discussions. Ce projet ne représente absolument pas tous les psychologues, bien que l'idée d'un ordre puisse sembler attractive.

Le projet à lire ici : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b2587_proposition-loi.pdf

LA REPOSE DU CEREDEPSY



Les psychologues n'ont pas besoin d'un Ordre !

Mai 2024

Une nouvelle proposition de loi pour la création d'un Ordre national des psychologues a été enregistrée le 2 mai 2024 (PPL 2587). Elle est portée par le député Renaissance, Éric Poullat, et 20 députés de la majorité. La précédente avait été déposée le 7 avril 2021 par 25 députés Les Républicains.

Le CERÉDéPsy avait déjà réagi (Communiqué, avril 2021). Aujourd'hui encore **syndicats et organisations professionnelles réaffirment leur totale opposition à la création d'un Ordre pour notre profession**. À l'initiative de cette proposition de loi, une organisation créée dans ce seul but, Acopsy, constituée de 656 adhérents (psychologues et non-psychologues). Aucune organisation syndicale ou professionnelle n'a été interpellée pour avis ou consultation, alors qu'une telle loi a pour objectif de s'imposer à l'ensemble de la profession. Plusieurs organisations nationales de psychologues et de psychologie avaient déjà exposé leurs arguments en défaveur d'un Ordre (Article JDP, mai 2016) et pour « la démarche d'une réglementation du code de déontologie des psychologues, qui ne passe pas par un ordre, mais le rend efficace, protecteur pour les usagers et incontournable pour les psychologues comme pour leurs employeurs. »

23 organisations de psychologues travaillent ensemble depuis 2018 à l'actualisation du code de déontologie réalisé en septembre 2021 et à son opposabilité. Elles se sont clairement positionnées en faveur d'une intégration du code de déontologie dans l'ordonnancement juridique et pour la création d'une instance consultative destinée à favoriser son application et sa diffusion.

Tous les signataires de ce communiqué s'opposent fermement à la proposition de loi n° 2587 visant la mise en place d'un Ordre des psychologues.



Le site dédié au code de déontologie des psychologues fait peau-neuve !

Le collectif *le CERÉDéPSY* poursuit son travail avec la création d'une association qui portera au sein de la profession la promotion du code de déontologie et fera parler ce code sur les saisines qui lui seront faites.

En attendant que l'on vous dévoile les contours de cette nouvelle association, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du code de déontologie nouvelle formule qui contient beaucoup d'informations sur le code et sur son histoire.

Un grand merci à Richard REDONDO, maître d'œuvre pour ce site géré par le CERÉDéPSY.

Voici le nom du site à recopier sur votre moteur de recherche :

www.codededeontologiedespsychologues.fr

Suite à la sortie du rapport de l'IGESR qui s'intitule « les psychologues de l'Éducation Nationale spécialité Éducation Développement et Orientation », le conseil d'administration de l'AFPEN apporte sa réflexion sur le fond et la forme de ce document et interpelle les décideurs publics ainsi que les rapporteurs.

Notre association professionnelle a été auditionnée en septembre 2023 par les IGESR en charge de ce rapport. Nous avons à l'époque été surpris de voir que le rapport s'intéressait uniquement à une seule spécialité du corps des psychologues de l'éducation nationale, celle présente dans le second degré, niant d'une certaine façon l'unicité du corps et oubliant ainsi la spécialité des psychologues du premier degré qui nécessite aussi que l'on porte une attention certaine.

L'AFPEN tient à réagir sur certaines de ces recommandations.

Si certaines semblent aller dans le bon sens (mettre en place une supervision, permettre de passer d'une spécialité à une autre, être éligible au CAFFA), d'autres recommandations nous interpellent.

La réaction la plus vive vient sans doute du modèle d'organisation fonctionnelle et hiérarchique illustré en annexe 2 du document, explicité dans la recommandation n°11 (Organiser le travail des PsyEN dans un service coordonné par un PsyEN ayant une compétence en orientation (équivalent de l'actuel DCIO)).

Le modèle qui nous est proposé est un modèle inéquitable entre le premier et le second degré. Le DCIO apparaît ici comme supérieur hiérarchique pour les deux spécialités. Il nous est impossible d'accepter cela. Tout modèle nouveau qui pourrait nous être proposés devrait tenir compte d'une égalité de traitement fonctionnel et hiérarchique entre les deux spécialités.

Nous sommes également surpris de la création d'un conseiller santé mentale qui n'est pas clairement défini et dont on ne sait pas quel type de professionnel l'occuperait.

Beaucoup d'autres recommandations seraient à revoir.

De notre point de vue, cette visée initiale de procéder à une évaluation sur une partie du corps unique n'a pas permis de prendre suffisamment en compte de manière équitable les besoins de chacune des deux spécialités et d'apporter des recommandations à la hauteur de notre discipline.

Nous nous serions attendus à ce que la place de la psychologie prenne le devant des recommandations puisqu'il s'agit de la discipline de notre corps.

Nous demandons ainsi à être reçus par la ministre de l'Éducation nationale afin d'apporter notre regard complet sur l'évolution nécessaire de notre corps. Ces recommandations ne vont ni améliorer la qualité du service ni améliorer les conditions d'exercice des psychologues.

Pour lire le rapport, cliquez [ici](#)



Avant de vous faire un retour sur le congrès de l'ISPA de cet été 2024 à Riga (du 3 au 6 juillet), nous vous proposons un *come-back* sur la précédente édition de l'année 2023.

En effet, notre association nationale, de par ses affiliations, ses liens et ses représentations a, à cœur, de s'ouvrir à la culture professionnelle des psychologues des pays qui l'entourent, des collègues voisins d'ici ou d'ailleurs, et ainsi d'ouvrir son regard sur les pratiques et les sources d'inspirations provenant de l'internationale.

L'affiliation de l'AFPEN à l'ISPA remonte à l'année... et en ce sens vous pourrez prendre connaissance de la mise à l'honneur par l'ISPA de Jean-Claude Guillemard, lors du dernier congrès qui s'est tenu à Bologne en juillet 2023 (voir plus bas).

L'interview menée par Odile Vetter vous permettra de découvrir l'ISPA de l'intérieur, en lisant les propos de Véronique Le Mézec, l'actuelle Présidente de l'association internationale.

Vous aurez aussi la possibilité de lire plus en détail les pistes et ressources inspirantes que les collègues présents souhaitent vous partager, avec notamment le point de vue de notre adhérente ayant pu y participer dans le cadre de la bourse mise en place par l'AFPEN l'an dernier (et qui n'a pas été possible de reconduire cette année).

Au sein du groupe Vie Internationale, il nous tenait à cœur de revenir sur différents temps afin que ces actions et réflexions soient partagées, connues et qu'elles puissent inspirer l'ensemble des adhérents. Vous pouvez nous faire part de vos retours ou besoins, et d'ici là, bon voyage à vous par cette lecture !

Nathalie Gilmant

Responsable de la commission Vie internationale

Pour le 44^e congrès de l'ISPA à Bologne, en Italie, l'AFPEN a donc proposé une bourse de 500€ pour favoriser la participation d'une adhérente au congrès international. Un tirage au sort a permis à *Tamara Jessica Rossi*, jeune adhérente et sortante de l'année de stagiairisation du centre de formation de Paris de se joindre à la délégation de l'association.

La France était bien représentée à cette édition qui allait mettre en honneur la France, non seulement par la prise officielle de ses fonctions de présidente par Véronique Le Mézec, par la mise en honneur du premier président français à l'ISPA, Jean-Claude Guillemard et par trois représentants de l'AFPEN : Nathalie Gilmant, Mélaïne Descamps et Laurent Chazelas. On peut rajouter à cette liste nos collègues de l'ANPEC (Association Nationale des Psychologues de l'Enseignement Catholique).



De G à D. : Mélaïne Descamps, Nathalie Gilmant, Tamara Rossi
puis Laurent Chazelas, Véronique Le Mézec,
Céline Bouet et Audrey Beuchet.

Vous trouverez sur le site de l'AFPEN, (onglet vie internationale) le retour d'expérience de **Tamara Rossi** pour sa première participation.
→ cliquez [ici](#)

La participation à différents temps du congrès scientifique et associatif permet de nourrir le travail de réflexion de l'AFPEN non seulement quant à l'organisation de la place des psychologues dans le système éducatif, mais aussi sur la mise en œuvre des missions qui nous sont confiées.

La conférence qui s'intitulait « La psychologie scolaire dans un monde changeant : les challenges pour promouvoir le bien-être des communautés scolaires » fut l'occasion pour des psychologues de l'éducation venant d'une quarantaine de pays de se rencontrer pour échanger et apprendre sur les pratiques du métier.

Les participants ont assisté à des conférences plénières, à de nombreux symposiums et à des ateliers sur des thèmes différents traversant les différents aspects du métier de psychologue en milieu scolaire.

Un résumé des interventions est disponible sur le lien, en anglais [ici](#)

Les groupes de travail sur la défense des droits de l'enfant et du bien-être à l'école, la formation continue et les pratiques, la recherche en psychologie scolaire, la formation, l'entretien avec le sujet, l'apprentissage socio-émotionnel se sont réunis et ont présenté des travaux, des posters et ou projets.

Les groupes d'intérêts sur l'inclusion, le travail avec les familles, la psychologie scolaire et Internet, le groupe international de soutien aux interventions en situation de crise, le groupe de psychologie scolaire dans les écoles internationales ont également proposé interventions, posters et ou ateliers.

Des psychologues ont fait part de leurs préoccupations et souhaits pour la profession. Les participants repartent inspirés par ce qui se fait dans d'autres pays et par les avancées de la recherche sur le sujet de la psychologie à l'école.

Interview de la nouvelle présidente de l'ISPA, Véronique Le Mézec

Réalisé par Odile Vetter, administratrice



Odile Vetter : Nous sommes très fiers de l'élection de Véronique Le Mézec en tant que Présidente à l'ISPA. Vous vous présentez ?

Véronique Le Mézec : Je suis adhérente à l'AFPEN (avant AFPS) depuis mes débuts en tant que psychologue à l'Education Nationale. J'ai été présidente de l'AFPEN Bretagne, puis membre du conseil d'administration à l'AFPEN depuis 2001. J'ai rempli les fonctions de Présidente de l'AFPEN de 2011 à 2015.

Très engagée dans les actions vers l'international et vers l'ISPA, j'ai fait partie du comité d'organisation du congrès de l'ISPA à Dinan en 2001 et représentante de l'AFPEN à de nombreux congrès de l'ISPA.

OV : Pourquoi cet engagement vers l'international, vers l'ISPA ?

VLM : Être attentif aux autres professionnels, aller vers d'autres approches, d'autres cultures, d'autres organisations, et d'autres sociétés, partager nos expériences, tout ceci bouleverse nos évidences et change notre regard et contribue à développer notre créativité professionnelle. Cela permet également de prendre du recul et d'ajuster nos pratiques, riches de nos découvertes et échanges.

Notre pratique est améliorée et nous pouvons ainsi défendre et étayer nos idées nouvelles en se prévalant des connaissances d'autres pays, d'autres praticiens. Nous ne sommes pas les seuls à les pratiquer.

OV : Mais c'est déjà ce que nous retrouvons au cœur de l'AFPEN dans son rôle de médiateur, passeur d'échange de pratiques, d'approches... alors, j'insiste, pourquoi cet engagement à l'ISPA ?

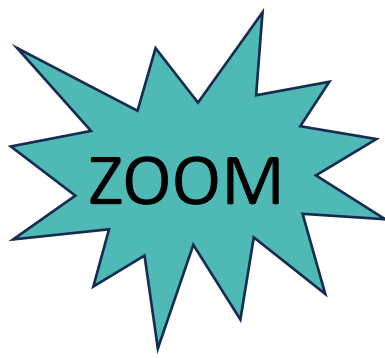
VLM : De manière évidente, nos regards traversent les frontières vers l'international d'une part, et d'autre part, l'originalité de l'ISPA par rapport à l'AFPEN est qu'elle regroupe des praticiens bien sûr mais également des chercheurs, des universitaires et des étudiants. Cette communauté de professionnels permet des travaux transdisciplinaires concernant les chercheurs et les praticiens sur des thématiques variées comme le développement des compétences sociales, les supervisions, les interventions... Cette solidarité permet des allers-retours entre la recherche, la pratique, l'argumentation et favorise l'évolution des pratiques professionnelles.

OV : quels sont vos objectifs à la suite de cette nouvelle fonction de présidente de l'ISPA ?

VLM : Mon plus grand souhait sera de soutenir la reconnaissance des Droits de l'Enfant dans tous leurs lieux de vie et en particulier dans le champ de l'Éducation. Des webinaires sont en préparation à ce sujet.

Ensuite, j'aimerais que les travaux de l'ISPA ne se concentrent pas seulement pendant les congrès mais tout au long de l'année.

Un autre point important serait d'éviter le monopole de l'anglais dans les communications et de rendre accessible l'ISPA dans toutes les langues pour tous !



L'Année où l'ISPA fête ses 50 ans, elle rend Hommage à un de ses anciens présidents et fervent militant, Jean-Claude Guillemard, qui fut également président de l'AFPS de 1981 à 1987.

Non présent lors de cette cérémonie, c'est Nathalie Gilmant, l'actuelle responsable de la commission internationale qui ramènera cette décoration en France et la remettra quelques jours plus tard au domicile du récipiendaire.

Mais à quel titre ? Et qui est précisément Jean-Claude Guillemard ?

Son parcours de formation est très riche et éclectique. Il dévoile une ouverture vers le monde, vers autrui, particulièrement pour l'enfant dans son évolution prenant en compte l'ensemble de ses interactions. Jean-Claude a commencé sa carrière professionnelle comme enseignant. Il a, conjointement à l'exercice de ce métier, poursuivi des études littéraires et d'anglais à la Sorbonne puis des études de psychologie à l'Université Paris V René Descartes.

Psychologue Scolaire, il complètera par la suite sa formation par des études de Sciences de l'Éducation et soutiendra une thèse de doctorat de 3ème cycle dans cette matière. Tout au long de sa pratique professionnelle et ensuite ... et toujours, il poursuivra sa soif de connaissance et son désir d'échanges, en participant à de nombreuses formations dans diverses approches de la psychologie. Il n'a pas hésité à partager, discuter les connaissances les plus novatrices et faire profiter de son savoir en devenant formateur.

Jean-Claude s'est très vite impliqué dans l'AFPS, Association Française des Psychologues Scolaires. Il en a été le président de 1981 à 1987. Aussi, quand en 1979, ISPC, *International School Psychologist Committee* prend contact avec l'AFPS pour évoquer des échanges éventuels avec notre revue, Jean-Claude se montre très intéressé et ne peut que répondre présent à la proposition.

Il participe donc à son 1^{er} colloque en 79 à York (England) . C'est le premier français à rejoindre l'ISPC. En 1981, à Jérusalem, il présente les travaux de l'association française. Il se rappelle alors des premières préoccupations liées au Sida par la profession.

En 1983, l'ISPC devient l'ISPA lors de l'assemblée générale, la présidente Anna Mellden change le C de committee pour le A d'association.

Années après années, Jean-Claude représente la psychologie scolaire française à chaque colloque. Celui en Inde est le seul où il n'a pu se rendre !

Voici quelques thèmes que Jean-Claude Guillemard mettra au travail et présentera :

- The Future of School Psychology in France, *School Psychology International*, vol5, n°1, 1984 .
 - Prevention, Integration, Segregation in French Schools ; Current Tendencies and Roles of the School Psychologist ; *Actes du IXe colloque international de Psychologie Scolaire*, Nyborg Danemark 1986.
 - En collaboration avec Claude Mesmin. -From combating failure to fostering success at school : the role of the school psychologist ; *Actes du XIe Colloque International de Psychologie Scolaire*, Bamberg RFA,1988
 - AIDS prevention in French Schools; Prevention of Sexual Abuse against Children: role of school psychologists, in *Les Intervenants Français au Colloque International de Ljubljana*, aout 1989, Editions AFPS.
 - How to Meet the Needs of Children and Families concerned by the HIV Infection? *Actes du XVe Colloque International de Psychologie Scolaire* ; Istanbul Turquie Juillet 1992 (Éditions ISPA)
- Les colloques américains, portant sur des approches plus comportementalistes, ont ouvert des horizons où la psychologie scolaire jusqu'alors n'allait pas.
- Au colloque d'Indianapolis, la candidature de la France, est posée pour accueillir le prochain colloque ISPA à Orléans en 1984.
- L'ouverture de l'association vers la psychologie dans le monde entier semble inévitable et nécessaire et c'est pourquoi se crée en son sein un comité international présidé par le représentant de l'association Français aux réunions de l'ISPA. Jean-Claude occupera ce poste de très nombreuses années.

C'est aussi en 1984 que la candidature de Jean-Claude au comité exécutif de l'ISPA est proposée. Il est élu *président élect*, puis *président* et *Past président* jusqu'en 1990.

Pour permettre des relations au sein des Nations Unies et siéger à l'UNESCO, l'ISPA devient membre en tant qu'ONG.

Jean-Claude devient Officier de liaison UNESCO/ISPA à Paris. S'investissant dans cette fonction, il est élu en 2000, au nom de l'ISPA, secrétaire général du comité de liaison entre les ONG et les états membres à une période où certaines nations ne voyaient pas d'un bon œil le regard des ONG sur leur fonctionnement.

Il s'en suit une conférence sur les droits de l'enfant, puis sur le droit des femmes à Pékin.

Lorsque l'on interroge Jean-Claude, les congrès de l'ISPA lui ont apporté une ouverture sur les différentes approches possibles et sur d'autres horizons. L'ISPA est devenue pour lui une source d'enrichissement sur le plan professionnel et personnel : beaucoup de membres sont devenus des amis, une seconde famille en quelque sorte.

Richesse, partage, gentillesse, disponibilité... et surtout une grande humilité malgré un savoir immense! Voici quelques qualificatifs pour dessiner les contours de notre collègue. Il a su nous communiquer ses passions et intéresser, entraîner d'autres personnes à partager leurs connaissances, les pratiques de chacun en rompant l'isolement, que chacun profite de l'expérience de l'autre et puisse l'adapter aux particularités de son pays au service de l'enfant et de sa famille.

Pour tout cet investissement, cette richesse professionnelle, sa capacité à fédérer et ses qualités humaines, nous ne pouvons que nous associer à la reconnaissance que l'ISPA lui a délivrée au congrès de Bologne.

Compte rendu de représentation de l'AFPEN au 37ème Congrès de la FNAREN

9 au 12 juin 2024, Saintes



« De Soi à Nous, de Nous à Soi, aider l'Enfant à se découvrir pour rencontrer les Autres et à rencontrer les Autres pour se découvrir »

Le 37ème Congrès de la FNAREN (Fédération Nationale des Associations de Rééducateurs de l'Éducation Nationale) s'est déroulé du 9 au 12 juin 2024 à l'Espace Mendès France à Saintes (Charente Maritime). Fanny Designe, vice-présidente AFPEN, y était pour représenter notre association. Durant ces quatre jours, conférences plénières, ateliers et temps de rencontre se sont succédé pour le plus grand plaisir des participants. Concernant les plénières :

Le 9, le professeur André SIROTA, professeur émérite en psychopathologie sociale clinique a démarré les festivités en plénière sur le thème « Naissance du sentiment d'existence »

Le 10 juin, le professeur émérite de psychologue et psychopathologie clinique, Bernard Bouvier a présenté « le conte, une voix pour l'intersubjectivité »

Le 11 juin, Joel Clerget, psychanalyste, écrivain et praticien en haptonomie a proposé une conférence sur le thème « Devenir Soi avec les Autres »

Serge Tisseron, psychiatre, docteur en psychologie HDR a clôturé l'évènement en développant « les Identités à l'Ere numérique ».



Fanny Designe a participé aux temps de rencontre partenaires auprès de représentants syndicaux et associatifs pour présenter l'actualité de l'AFPEN et préciser les travaux communs aux deux associations, AFPEN et FNAREN (Participation au collectif RASED, organisation du Forum des RASED). Nous remercions la FNAREN pour cette invitation. Un stand AFPEN a également été tenu pendant le Congrès par Fanny Designe accompagnée d'adhérents AFPEN de Charente Maritime.

La FNAREN a également fêté ses 40 ans à l'occasion de ce Congrès.

Par Fanny Designe

Colloque ASCOMED

Association des Médecins

Conseillers Technique

de l'Éducation Nationale



L'AFPEN était invité au 14^e colloque de l'ASCOMED à Amiens le 5 juin dernier. Odile Vetter représentait l'AFPEN. Les organisateurs étaient ravis que nous ayons pu les rejoindre. Le désir de se rencontrer a été renouvelé.

Comme beaucoup d'organisations, ils sont en attente de nouvelles émanant des ministères...

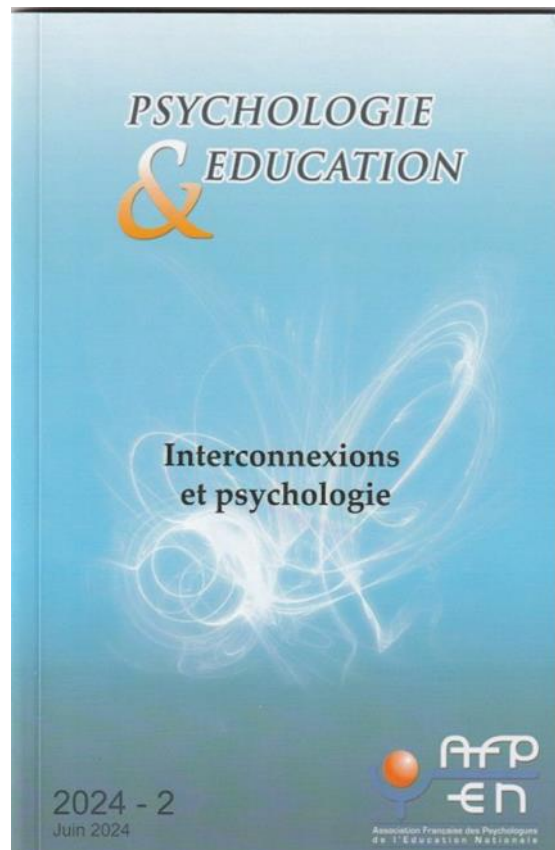
le cofrade Conseil français des associations pour les droits de l'enfant
Membre de la CNCDH et du HCFEA

Quelques nouvelles des travaux en collaboration avec le Cofrade, dont nous sommes membre.

Nous avons été auditionnés pour préparer la rencontre du Cofrade avec M. Eric Delemar, défenseur des droits des enfants, sur le thème du « droit à un environnement sain ».

Nous vous avons informés récemment de l'association entre le COFRADE et la Fédération française des industries Jouet Puériculture (FJP) dans l'objectif de mener un projet sur la thématique de la créativité et de l'imaginaire. À ce titre, l'axe de travail du COFRADE durant cet été se concentrera sur le recensement des sujets qui sont en lien avec le temps de qualité parent-enfant, l'imaginaire des enfants. Nous participerons à cette recherche. Comme chaque année, le COFRADE organise les Débats d'Ados, répartis dans plusieurs régions de France. Cet évènement est l'occasion de réunir des jeunes et de les faire débattre sur divers sujets. Le thème de 2024 est le suivant : L'éducation à la vie affective et relationnelle, pourquoi et comment. Le débat final aura lieu au Sénat en novembre.

Odile Vetter, administratrice représentant l'AFPEN au COFRADE



Depuis le début du XXIème siècle, nous vivons une période de profonde transition dans un monde d'innovations constantes qui bousculent nos repères. Avec le développement des outils numériques, les informations circulent à grande vitesse, la surabondance de contenus capte nos esprits, la réalité virtuelle vient heurter la réalité vécue. Les potentialités semblent infinies. Le développement de l'intelligence artificielle, les progrès en génie génétique modifient nos modes de vie. Ils interrogent le sens que nous donnons au monde. Les savoirs et les apprentissages évoluent. La socialisation, les liens à autrui sont bouleversés. La révolution sociale qui accompagne la révolution numérique accentue notre désarroi face à l'avenir. Dans ce monde interconnecté, comment construire son identité ? Développer les relations ? Nous adapter à tous ces changements ? Accompagner les plus vulnérables ?

Dans ce numéro de *Psychologie & Éducation*, les auteurs proposent d'interroger le rapport aux apprentissages et les relations aux autres à partir de travaux de recherche, d'expériences de terrain auprès de jeunes en difficulté pour trouver leur place dans notre société.

CONGRES EPINAL
DU 2 AU 4 OCTOBRE 2025



Appel à communication aux psyEN

Comme pour chaque congrès scientifique AFPEN, il est fait appel aux collègues PsyEN qui le désirent de proposer une communication pour le congrès AFPEN sur le temps des conférences simultanées, autour de ce titre d'appel :

L'ENFANT, SON CORPS, SES EMOTIONS, DANS TOUS SES ETATS... D'ÂME

Les différentes thématiques du congrès se déploieront autour de ces premiers axes principaux (s'élargiront au fil des prochains mois) :

- Rapport au corps
- Harcèlement qu'en est-il ?
- Émotions différentes approches et pratiques ...
- L'empathie

Vous pensez avoir une recherche en cours répondant au thème ? Des expériences ou des projets à partager dans ce cadre professionnel ? Envoyez dès maintenant votre proposition de communication en la décrivant en quelques lignes et en y incluant vos références bibliographiques et/ou théoriques à l'adresse suivante :

congresafpenepinal2025@gmail.com



A RETENIR

La circulaire de rentrée 24-25 est parue au mois de juin, dans le contexte politique que l'on connaît.

Y aura-t-il continuité du service public et la circulaire s'appliquera-t-elle ?

Cette circulaire débute par un principe auquel on ne peut que souscrire :

« Assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin. Cette exigence est au cœur du métier et de l'engagement professionnel de chaque personnel de l'éducation nationale. Elle en fait la force et en impose le respect ».

Notre profession est citée à trois reprises tout au long du texte. Les deux premières fois, cela concerne la question de l'orientation, et par conséquent la spécialité EDO. La troisième cite le corps dans son entier en le plaçant d'emblée dans la « santé scolaire » avec les médecins, les infirmiers/infirmières et les assistants sociaux/ assistantes sociales. C'est la première fois que nous sommes ainsi clairement nommés. Est-ce que cela préfigure la création de centre de santé auxquelles nous serions rattachés ? Avec quel pilotage ? Avec quelle organisation ? Cela semble bien opaque.

Il y est question de revalorisation pour ces quatre professionnels. Mais si ensuite cette revalorisation est déployée métier par métier, le métier de psychologue est passé sous silence... est-ce à dire qu'il n'y a pas de revalorisation prévue ?

On pourrait aussi s'étonner (une fois de plus) que nous ne sommes pas cités comme professionnels pour certains des sujets abordés, comme le harcèlement, les écrans ou l'inclusion. En revanche, on nous annonce un plan important sur les compétences psycho sociales à développer chez les élèves où nous serions associés. Mais sous quelle forme ? A quel titre ?

Vous l'aurez compris, cette circulaire, intéressante sur les valeurs concernant la vie des élèves, abordant des thématiques sur la question du bien-être et bien-vivre à l'école, interroge sur certaines mises en œuvre et oublie en partie les missions des psys EN sur nombre de sujets. Elle questionne sur notre devenir et la place dans l'institution. L'AFPEN réagira dès la rentrée selon les orientations et le ministre en place, notamment sur des assises prévues sur le devenir de la santé scolaire.

Pour lire la circulaire, cliquez [ici](#)



Déontologie

Webinaire AFPEN sur la déontologie dans la pratique du psy EN : enregistrement enfin disponible !

Vous avez apprécié le webinaire de l'AFPEN du 4 avril dernier avec l'intervention de Maître Moret-Bailly ? Ou vous l'avez raté et vous souhaitez le visionner ?

Rien de plus simple, si vous êtes adhérent.e, rendez-vous sur le site dans l'espace adhérent (www.afpen.fr (avec votre code) et accédez à la conférence.



Projet de demande d'accréditation Erasmus +

À la suite du sondage concernant votre connaissance, votre expérience et vos souhaits éventuels quant à un projet de mobilité Erasmus, nous avons reçu 142 réponses. Un grand merci à vous !!! Un CoPil Afpen s'est donc constitué afin de monter un premier dossier de demande d'accréditation. Nous devons le constituer début octobre et obtenir une réponse d'ici février 2025.

Affaire à suivre !



Adolescence sous perfusion numérique : l'urgence d'agir, le regard de CoSE

CoSE (surexpositionecrans.fr) organise le 28 septembre prochain à **ORLEANS** un colloque intitulé "**Adolescence sous perfusion numérique : l'urgence d'agir, le regard de CoSE**".

Ce colloque pourra intéresser les psychologues qui travaillent auprès des enfants, des adolescents et des familles.

Pour s'inscrire, on peut cliquer sur le lien actif dans le programme ou bien en se rendant sur le site de CoSE, surexpositionecrans.fr.

<https://surexpositionecrans.fr/la-deuxieme-journee-cose-aura-lieu-a-orleans/>

Collectif surexposition écrans



7 allée des Taminiers 35160
Monfort Sur Meu, siege.social@afpen.fr

Rédacteur en chef de la Publication : Laurent Chazelas

Coordination de la Lettre : Bertrand Pascaud

Diffusion de la Lettre : Richard Redondo

Ont collaboré à cette Lettre : Laurent Chazelas, Mélaïne Descamps-Bal, Fanny Designe, Christiane Esposito, Nathalie Gilman, Gaby Keiser-Weber, Odile Vetter.